

ARRETE N° 2020-DF-RF-05-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR LLCER-LEA du 22 septembre 2020 ;
Vu l'avis de la CFVU du 8 octobre 2020 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR LLCER-LEA pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Langues littératures, civilisations étrangères et régionales	Anne CHALARD-FILLAUDEAU
parc. mondes anglophones	Juliette BOURDIN/Erwan PEPIOT
parc. mondes arabes	Katia GHOSN/Clément ONIMUS
parc. mondes hispaniques	Christine MARGUET/Diego FARNIE
parc. Etudes européennes et internationales	Olivier BAISEZ
Double licence Etudes anglophones- Histoire	Rémy BETHMONT
Double licence Economie Gestion – Langues Etrangères Appliquées	Christine MARGUET
Licence mention Langues étrangères appliquées (LEA)	Yannick BLEC/ Margaux COUTHERUT
Spécialisations	Yannick BLEC/ Margaux COUTHERUT/ Sébastien CHARLES/ Lahouari GHAZZALI
Master mention Traduction et Interprétation parc. Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)	Arnaud REGNAULD

Master mention Langues et sociétés
parc. Médias, culture, 2 langues

**Susan BALL/
Anne CREMIEUX/
Myriam PONGE/
Pascale THIBAUDEAU**

parc. Etudes transnationales et transculturelles

**Enrique DOMINGO-FERNANDEZ
Stefanie BUCHENAU**

Master mention MEEF 2nd degré
parc. anglais

Anne-Claire MERLIN FAUCQUEZ

parc. espagnol

Michèle ARRUE

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR LLCER-LEA et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE


Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes - Saint Denis
Annick ALLAIGRE